

Conseil d'Orientation de la Stratégie Vaccinale

Avis du 29 Octobre 2021 – Intégration du rappel dans le passe sanitaire

Le COSV a été saisi de la question de la nécessité d'intégrer le rappel anti-Covid-19 des personnes âgées et fragiles ainsi que des personnes ayant reçu une dose Janssen dans le passe sanitaire. Une telle mesure est rendue possible par la loi portant diverses propositions de vigilance sanitaire, adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale le mercredi 20 octobre, et prolongeant jusqu'au 31 juillet 2022 le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire. L'intégration du rappel vaccinal dans le passe sanitaire aurait pour objectif d'accélérer la campagne de rappels, dans un contexte où environ 42% seulement des français éligibles et ayant effectué leur primovaccination il y a plus de 7 mois ont effectivement reçu une dose de rappel au 24 octobre.

Il convient de souligner que le rappel constitue un principe fondamental de toute stratégie de vaccination et est essentiel pour faire face au déclin partiel de l'efficacité vaccinale de la primovaccination contre l'infection¹, la transmission² et l'hospitalisation chez les personnes âgées et fragiles³. Les rappels vaccinaux à base de vaccins ARNm ont en effet prouvé leur efficacité immunologique⁴ et permettent de protéger au moins à court terme la population contre les risques d'infection et d'hospitalisation. En ce qui concerne les personnes âgées en particulier, les données de vie réelle en Israël sur les sujets âgés de plus de 60 ans montrent une réduction d'un facteur 20 des infections sévères et d'un facteur 12 de la mortalité dans le mois suivant le rappel⁵.

1) Conditions préalables à la mise en place d'une mesure incitative au rappel vaccinal :

Le Conseil d'Orientation de la Stratégie Vaccinale souhaite rappeler la nécessité d'assurer les conditions de réalisation optimales de la pratique du rappel avant de mettre en place toute stratégie d'incitation au rappel vaccinal.

● Nécessité d'optimiser l'accessibilité du rappel aux population concernées

Dans un contexte de fermeture d'un certain nombre de centres de vaccination, il semble essentiel de garantir l'accès à la vaccination à toutes les personnes concernées par le rappel vaccinal. L'accessibilité au rappel doit reposer sur un nombre suffisant de centres de vaccination maintenus ouverts, chez les

¹ - Andrew, N. et al. (2021) *Vaccine effectiveness and duration of protection of Comirnaty, Vaxzevria and Spikevax against mild and severe COVID-19 in the UK*. Cold Spring Harbor Laboratory [Preprint]

-Tang, P et al, (août 2021) *BNT162b2 and mRNA-1273 Covid-19 vaccine effectiveness against the Delta variant in Qatar*. 11 August 2021. Cold Spring Harbor Laboratory [Preprint]

-Puranik A. et al. (Août 2021) *Comparison of two highly effective mRNA vaccines for Covid-19 during periods of Alpha and Delta variant prevalence*. Cold Spring Harbor Laboratory [Preprint]

² Eyre, D.W. et al (2021), *The impact of SARS-CoV-19 vaccination on Alpha and Delta variant transmission*. Cold Spring Harbor Laboratory [pre-print]

³ Puranik A. et al. (Août 2021) *Comparison of two highly effective mRNA vaccines for Covid-19 during periods of Alpha and Delta variant prevalence*. Cold Spring Harbor Laboratory

⁴ Falsey, A.R. et al (2021), *SARS-CoV-2 Neutralization with BNT162b2 Vaccine Dose 3*. New England Journal of Medicine.

⁵ Bar-On Y.M et al (Septembre 2021) *N Engl J Med*. 2021 Oct 7;385(15):1393-1400

professionnels de santé exerçant en ville (médecins généralistes, pharmaciens), avec les équipes mobiles pratiquant la vaccination à domicile, dans les services hospitaliers impliqués dans la prise en charge des patients atteints de maladies chroniques, ainsi qu'avec sur l'implication de certaines unités spécialisées dans la prise en charge et/ou l'hébergement de personnes concernées (dont les patients en dialyse, ceux atteints d'un trouble du spectre autistique ou atteints de troubles psychiatriques...).

De plus, l'ouverture de la campagne de vaccination antigrippale offre l'opportunité de proposer le rappel anti-covid-19 et éventuellement d'effectuer une vaccination concomitante. Dans ce contexte, la pratique de la vaccination groupée doit être encouragée. En effet, la vaccination contre la grippe peut constituer un levier d'incitation pour les personnes âgées et fragiles à recevoir leur rappel anti-covid-19. L'implication des pharmaciens particulièrement engagés dans la vaccination antigrippale est primordiale.

- ***Nécessité d'assurer une communication efficace autour du rappel***

Il est nécessaire d'assurer une triple communication tout au long de la campagne de rappel anti-covid-19, à destination :

- des professionnels de santé, les sensibilisant à l'importance du rappel et leur rappelant les recommandations scientifiques qui s'y attachent (notamment en terme de rationnel scientifique, de populations éligibles, de délai à respecter entre la primo-vaccination et le rappel, et concernant la possibilité et l'innocuité d'effectuer une vaccination concomitante avec le vaccin contre la grippe) ;

- de la population générale, en expliquant le principe et le bien-fondé d'un rappel. En effet, il semble qu'une partie de la population ne perçoive pas encore l'intérêt du rappel. Par ailleurs, Il conviendrait de souligner dans les éléments de communication à destination du grand public que le rappel est un principe standard en vaccinologie, et que l'introduction d'un rappel n'indique en aucun cas que la vaccination anti-covid-19 est inefficace pour lutter contre la pandémie ;

- des personnes profondément immunodéprimées, en leur rappelant les modalités particulières nécessaires à assurer leur protection optimale : rappel pour les personnes ayant répondu même partiellement à la primo-vaccination, prophylaxie par anticorps monoclonaux anti-spike pour les personnes n'ayant pas répondu à la primovaccination quel que soit le nombre de doses administrées. En conséquence, pour les personnes profondément immunodéprimées sous prophylaxie par anticorps monoclonaux, le passe sanitaire doit être réputé valide. Il est également rappelé la nécessité d'effectuer des rappels pour toutes les personnes vivant aux domiciles de personnes immunodéprimées, sans limite d'âge.

2) Eléments de contexte à prendre en compte pour juger de la nécessité et de l'opportunité d'intégrer le rappel vaccinal dans le passe sanitaire:

a) Le passe sanitaire s'est avéré être un outil incitatif efficace en primo-vaccination de la population générale

Une étude menée par Oliu-Barton montre que la mise en place du passe sanitaire a entraîné une augmentation significative de la primovaccination, non seulement de la population jeune mais également de la population de plus de 65 ans. Le nombre de primo-vaccinations réalisées sur les 65-74 ans entre le 12 juillet et le 12 août est en effet supérieur de 41% aux primo-vaccinations réalisées

entre le 12 juin et le 12 juillet (soit avant la mise en place du passe sanitaire). Ce pourcentage s'élève à 61% pour les 75-79 ans, et 48% pour les 80 ans et plus.

On peut donc escompter un effet similaire de l'introduction du rappel dans le passe sanitaire. Cet effet incitatif permettrait aux personnes éligibles effectuant leur rappel de renforcer leur protection individuelle. De plus, une augmentation de la couverture vaccinale du rappel permettrait également une protection du système de santé en réduisant le nombre d'hospitalisations. Enfin, dans une moindre mesure (les groupes de population éligibles ayant moins de contact sociaux que la population générale), une augmentation de la couverture du rappel permettrait également de renforcer l'immunité collective.⁶

b) La pratique du rappel vaccinal a ralenti en octobre

Au 24 octobre, 42% de la population éligible à 7 mois post-vaccination avait reçu sa dose de rappel ; soit 64% des 65+ hors EHPAD, 63% des 65+ en EHPAD, 15% des moins de 65 ans, et 20% des personnes ayant été vaccinées avec le vaccin Janssen. Dans la mesure où le Conseil d'Orientation de la Stratégie Vaccinale estime que la couverture vaccinale en rappel des personnes éligibles devrait être au minimum de 90%, la couverture atteinte est encore insuffisante. Il y a eu un léger fléchissement de la pratique des rappels entre début octobre et la semaine du 24 octobre, en particulier chez les plus de 65 ans. En effet, la hausse hebdomadaire de la couverture en rappel des personnes de plus de 65 ans hors EHPAD éligibles à 7 mois est passée de 5% entre le 3/10 et le 10/10 à 3.4% entre le 17/10 et le 24/10. Elle est passée de 5.9% à 2.2% pour les personnes de plus de 65 ans en EHPAD sur la même période.

Ces données vont en faveur de l'introduction du rappel dans le passe sanitaire.

c) On peut cependant anticiper une hausse probable de l'engouement pour les rappels dans les semaines à venir

En effet, l'incitation au rappel est relativement récente, et l'on a observé une augmentation du nombre de rendez-vous pris la semaine passée : +35% de rendez-vous ont été pris vendredi 22 octobre en comparaison à J-7, et +24% samedi 23 et dimanche 24 octobre en comparaison au week-end précédent. A noter que dans la journée du 26 octobre, le nombre de rappel effectués s'est élevé à plus de 100 000.

De plus, la mise en place de la campagne de vaccination antigrippale le 22 octobre pourrait être de nature à favoriser la pratique du rappel des personnes éligibles.

d) Un récente enquête d'opinion indique une forte adhésion de la population de plus de 65 ans à la vaccination

L'enquête SLAVACO Vague 2⁷ montre que l'opinion à l'égard de la vaccination est relativement bonne chez les plus de 65 ans. En effet, 5% seulement des plus de 65 ans sont en colère d'avoir dû se faire

⁶ Bar-On Y.M et al (Septembre 2021) N Engl J Med. 2021 Oct 7;385(15):1393-1400

⁷ Jérémy Ward (Octobre 2021), Enquête SLAVACO Vague 2 : passe sanitaire, obligation vaccinale et rappels, ORS PACA

vacciner, et 2% seulement regrettent de l'avoir fait contre 20-24% et 12-17% respectivement chez les moins de 35 ans. Les plus de 65 ans sont aussi davantage soulagés de s'être fait vacciner (environ 80% le sont) que les moins de 35 ans (autour de 50%).

Globalement, l'ensemble de ces éléments d'analyse souligne la nécessité d'évaluer l'évolution de la couverture vaccinale des personnes éligibles dans les prochaines semaines, et de proposer l'introduction du rappel dans le passe sanitaire s'il n'y a pas d'accélération de sa pratique. Néanmoins, il est nécessaire de tenir compte également de l'évolution du taux d'incidence et d'hospitalisation des personnes âgées et à risque. Actuellement, on observe une reprise légère de l'hospitalisation des personnes de plus de 60 ans, ainsi qu'une légère hausse du R effectif ainsi que du taux d'incidence hebdomadaire, de 55,0 pour 100 000 habitants au 28 octobre (+13,7% par rapport à la semaine du 11)⁸. Si cette hausse devait se confirmer ou s'accroître, l'introduction du rappel dans le passe sanitaire ne devrait pas être différée.

Recommandations

Le Conseil d'Orientation de la Stratégie Vaccinale se prononce en faveur d'outils incitatifs au rappel vaccinal. En particulier, le COSV est favorable au principe de l'inclusion du rappel dans le passe sanitaire pour les personnes éligibles. Pour que cette mesure soit utile, sa date de mise en œuvre doit toutefois être fondée sur l'évolution des données épidémiologiques, ainsi que sur l'évolution de la couverture du rappel vaccinal.

- Si la tendance à la hausse du taux d'incidence ou du taux d'hospitalisation des personnes âgées et vulnérables devait s'accroître dans les prochaines semaines, l'inclusion du rappel dans le passe sanitaire serait justifiée sans attendre.

- Si le rythme de progression de pratique du rappel ne permet pas d'atteindre l'objectif de couverture des populations éligibles à 7 mois post-vaccination de 90%, alors l'inclusion du rappel dans le passe sanitaire devrait s'imposer.

Le Conseil d'Orientation de la Stratégie Vaccinale recommande également que l'intégration du rappel dans le passe sanitaire concerne toutes les catégories de population éligibles à un rappel.⁹

Dans tous les cas, la campagne de rappel doit s'accompagner d'une forte action de communication qui cible les professionnels de santé et la population concernée.

⁸ Point épidémiologique Santé Publique France, bilan du 27/10/2021

⁹ Si pour des raisons techniques, toutes les catégories de population éligibles à la vaccination ne pouvaient pas être concernées par l'intégration du rappel dans le passe vaccinal, cela devrait être compensé par des mesures incitatives spécifiques à destination de ces populations.